

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE PUILBOREAU**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2026/06/25

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin, à 18h30, le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison du Puilborain sous la présidence de Monsieur Denys SIMON, Vice-Président du CCAS.

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Denys SIMON, Ghizlan VAN BOXSOM, Chantal DRAPEAU, Alain DENAIS (départ après le point n°10), Dominique RAMBAUD, Solen NEVE, Alexandre TILLAUD, Francelise LAVENTURE, Evelyne GENTET

Étaient excusés : Monsieur Didier PROUST (procuration à Denys SIMON)
Madame Evelyne COUDREAU (procuration à Evelyne GENTET)
Madame Marie-Pierre DRUAUX-BOUTEIL (procuration à Alexandre TILLAUD)
Madame Céline GEOFFROY (procuration à Chantal DRAPEAU)

Secrétaire de séance : Monsieur Alain DENAIS

Secrétaire auxiliaire : Madame Anaïs FRAINEAU-ROUX

Date de convocation : Le 11 juin 2026

CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX »
--

Dans le cadre de la réalisation de l'ABS, il est proposé au Conseil d'Administration de constituer un groupe de travail associant des administrateurs volontaires, des élus, des techniciens et des partenaires ressources.

La mise en place de ce groupe de travail vise à favoriser une démarche participative et partagée, permettant de croiser les regards des différents acteurs et de renforcer la pertinence du diagnostic social. Les travaux menés alimenteront les réflexions du Conseil d'Administration du CCAS et contribueront à la définition des futures actions.

En lien avec le cabinet d'experts, le groupe aura pour mission d'accompagner les différentes étapes de la démarche : définition des thématiques, analyse des données recueillies, identification des enjeux prioritaires et élaboration de propositions d'orientations.

Le groupe de travail exercera un rôle consultatif et de préparation. Il présentera l'avancement des travaux et les conclusions intermédiaires lors des réunions du Conseil d'Administration.

Mesdames Chantal DRAPEAU, Ghizlan VAN BOXSOM, Solen NEVE et Messieurs Denys SIMON et Alexandre TILLAUD se portent volontaires pour siéger au sein du groupe de travail.

Monsieur Denys SIMON indique que le Président du CCAS siégera de droit au sein du groupe de travail chargé du suivi de l'ABS.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil d'Administration :

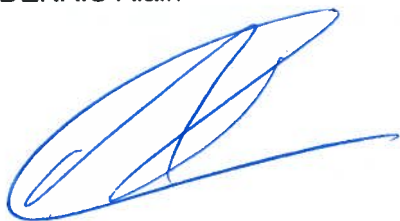
- **D'APPROUVER** la création du groupe de travail « ABS » défini ci-dessus ;
- **D'APPROUVER** l'élection de Didier PROUST, Denys SIMON, Alexandre TILLAUD, Chantal DRAPEAU, Ghizlan VAN BOXSOM et Solen NÈVE ;
- **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Président, ou son représentant, pour l'exécution de la présente.

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	DÉPORT
	13			

Fait à Puilboreau, le 18 juin 2026,

Le secrétaire de séance
DENAIS Alain



Le Président
Didier PROUST



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Denys SIMON

Acte rendu exécutoire après sa transmission
au Représentant de l'État le :
Et sa publication le :

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Maire dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.